

Le gouvernement s'arme contre l'obsolescence programmée

Dans les semaines à venir, le gouvernement va plancher sur les prochaines mesures pour lutter contre l'obsolescence programmée. Remise au premier plan avec les actions en justice de l'association Halte à l'obsolescence programmée (HOP), cette lutte devrait prendre la forme d'indices de consommation et de mesures incitatives pour les entreprises.

Des mesures incitatives

Brune Poirson, secrétaire d'Etat à la Transition écologique et solidaire a annoncé que le gouvernement prévoyait certaines propositions pour contraindre les entreprises à mieux informer ses consommateurs et à éviter le gaspillage. Une étiquette devrait ainsi apparaître sur les produits électroniques et évaluerait leur durée de vie sur une échelle de 1 à 10. Son application ne sera cependant pas imposée aux entreprises avant 2020.

Les autres propositions ont plus pour objectif d'inciter les constructeurs, via des leviers fiscaux, à développer des services de réparation plus performants et peut-être plus rentables. En effet, réparer un produit électronique coûte encore cher, si bien que d'après une étude de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), dans 60% des pannes, le consommateur n'essaye pas de faire réparer son produit.

Un programme plus concret des actions gouvernementales devrait être publié en mars.

Un gaspillage économique et écologique

Le projet appuie tout d'abord l'effort de HOP de défendre les intérêts du consommateur, notamment en l'informant de la robustesse du produit, pour qu'il ne gaspille pas son budget dans un accessoire qui ne sera plus d'usage dans deux ans. Si les propositions gouvernementales apparaissent encore légères, les actions judiciaires menées par l'association se poursuivent et devraient viser les plaquettes de freins de certaines berlines ou des marques de tondeuses à gazon.

Cette annonce s'inscrit ensuite dans une politique écologique dont d'autres mesures ont déjà été annoncées, telle que la mise en place d'une consigne sur les bouteilles. Elle souligne la volonté de réduire au mieux le gaspillage produit par la surconsommation, en incitant le consommateur à se tourner vers les produits les moins polluants.